La Banque Laurentienne du Canada déclare ses résultats pour le deuxième trimestre 2023

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur l'information consolidée résumée intermédiaire (non auditée) pour le trimestre clos le 30 avril 2023, et a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de « Banque Laurentienne » ou la « Banque » et offrent des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres.

MONTRÉAL, le 1er juin 2023 /CNW/ - La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net de 49,3 millions $ et un résultat dilué par action de 1,11 $ pour le deuxième trimestre 2023, comparativement à un résultat net de 59,5 millions $ et un résultat dilué par action de 1,34 $ pour le deuxième trimestre 2022. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 7,7 % pour le deuxième trimestre 2023, par rapport à 10,0 % pour le deuxième trimestre 2022. Le résultat net ajusté [(1)] s'est établi à 51,7 millions $ et le résultat dilué par action ajusté, à 1,16 $, pour le deuxième trimestre 2023, par rapport à un résultat net ajusté de 61,6 millions $ et un résultat dilué par action ajusté de 1,39 $ pour le deuxième trimestre 2022. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 8,1 % pour le deuxième trimestre 2023, par rapport à 10,3 % pour la période correspondante il y a un an.

Pour les six mois clos le 30 avril 2023, le résultat net comme présenté s'est établi à 101,2 millions $ et le résultat dilué par action, à 2,20 $, par rapport à un résultat net comme présenté de 115,1 millions $ et un résultat dilué par action de 2,51 $ pour les six mois clos le 30 avril 2022. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 7,6 % pour les six mois clos le 30 avril 2023, par rapport à 9,2 % pour les six mois clos le 30 avril 2022. Le résultat net ajusté s'est établi à 106,0 millions $ et le résultat dilué par action ajusté, à 2,31 $ pour les six mois clos le 30 avril 2023, par rapport à un résultat net ajusté de 121,1 millions $ et un résultat dilué par action ajusté de 2,65 $ pour les six mois clos le 30 avril 2022. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 8,0 % pour les six mois clos le 30 avril 2023, par rapport à 9,7 % pour la période correspondante de 2022.

« Je suis ravie de nos résultats ce trimestre et des progrès que nous avons réalisés dans l'optimisation de notre structure de financement, ce qui nous permet de clore le trimestre en affichant une très bonne position en matière de liquidités et de très bons niveaux de fonds propres, a dit Rania Llewellyn, présidente et chef de la direction. Au cours du trimestre, nous avons continué à atteindre des jalons importants de notre programme de transformation numérique, notamment avec le lancement public de notre solution numérique destinée à l'ouverture de comptes bancaires, qui nous permettra d'approfondir nos relations avec les clients actuels et d'acquérir de nouveaux clients en dehors de notre réseau de succursales, et ce, partout au Canada. »

	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les		
En millions de dollars, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	**30 avril 2023**	30 avril 2022	Variation	**30 avril 2023**	30 avril 2022	Variation
Comme présenté						
Résultat net	**49,3 $**	59,5 $	(17) %	**101,2 $**	115,1 $	(12) %
Résultat dilué par action	**1,11 $**	1,34 $	(17) %	**2,20 $**	2,51 $	(12) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires [(1)]	**7,7 %**	10,0 %		**7,6 %**	9,2 %	
Ratio d'efficacité [(2)]	**71,0 %**	66,3 %		**70,8 %**	67,7 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) [(3)]	**9,3 %**	9,3 %				
Base ajustée						
Résultat net ajusté [(4)]	**51,7 $**	61,6 $	(16) %	**106,0 $**	121,1 $	(12) %
Résultat dilué par action ajusté [(1)]	**1,16 $**	1,39 $	(17) %	**2,31 $**	2,65 $	(13) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté [(1)]	**8,1 %**	10,3 %		**8,0 %**	9,7 %	
Ratio d'efficacité ajusté [(1)]	**69,7 %**	65,2 %		**69,5 %**	66,1 %	

(1) Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2023, y compris le rapport de gestion pour la période close le 30 avril 2023, qui est incorporé par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est accessible sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

(2) Mesure financière supplémentaire. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2023 y compris le rapport de gestion pour la période close le 30 avril 2023, qui est incorporé par renvoi aux présentes.

(3) Selon la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres* du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

(4) Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2023, y compris le rapport de gestion pour la période close le 30 avril 2023, qui est incorporé par renvoi aux présentes.

Meilleure efficacité grâce à la simplification

Conformément à notre priorité consistant à améliorer l'efficacité grâce à la simplification, ainsi qu'à notre objectif stratégique consistant à nous concentrer sur nos spécialisations, combinés à la conjoncture financière défavorable, nous avons pris la décision, à la fin du mois de mai, de rationaliser les activités de Marchés des capitaux. Cette décision s'inscrit dans notre engagement à mener des activités ciblées et concertées dans des domaines essentiels, s'harmonisant avec le reste des activités de la Banque.

Par conséquent, des charges de restructuration d'environ 6 millions $ (avant impôts sur le résultat) devraient être engagées au troisième trimestre 2023. Nous prévoyons que ces mesures généreront des économies récurrentes de près de 5 millions $ (avant impôts sur le résultat) sur une base annuelle.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures

Outre les mesures financières fondées sur les principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance sous-jacente des activités poursuivies de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance sous-jacente des activités. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR à la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Banque.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR - ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	Pour les trimestres clos les			Pour les six m
En milliers de dollars (non audité)	**30 avril 2023**	31 janvier 2023	30 avril 2022	**30 avril 2023**
Frais autres que d'intérêt	**182 472**	$ 183 675	$ 172 105	**$ 366 147**
Éléments d'ajustement avant impôts sur le résultat				
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (1)	**3 221**	3 210	3 030	**6 431**
Charges liées à l'examen stratégique (2)	**--**	--	(277)	**--**
	3 221	3 210	2 753	**6 431**
Résultat avant impôts sur le résultat	**179 251**	$ 180 465	$ 169 352	**$ 359 716**
Résultat avant impôts sur le résultat	**58 526**	$ 60 961	$ 74 497	**$ 119 487**
Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat (décrits ci-dessus)	**3 221**	3 210	2 753	**6 431**
Résultat avant impôts sur le résultat ajusté	**61 747**	$ 64 171	$ 77 250	**$ 125 918**
Résultat net comme présenté	**49 291**	$ 51 910	$ 59 549	**$ 101 201**
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat				
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (1)	**2 393**	2 386	2 254	**4 779**
	--	--	(203)	**--**
Charges liées à l'examen stratégique (2)				

	2 393		2 386		2 051		**4 779**					
Résultat net ajusté	**51 684**	**$**	54 296	$	61 600	$	**105 980**	**$**				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	**48 003**	**$**	47 309	$	58 261	$	**95 312**	**$**				
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat (décrits ci-dessus)	**2 393**		2 386		2 051		**4 779**					
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	**50 396**	**$**	49 695	$	60 312	$	**100 091**	**$**				

(1) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt.

(2) En 2022, les charges liées à l'examen stratégique avaient principalement trait aux contrats de location par suite de l'achèvement de la réduction de l'espace loué pour les bureaux corporatifs à Montréal et à Toronto ainsi qu'à d'autres mises à jour d'estimations comptabilisées initialement en 2021.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR - BILAN CONSOLIDÉ

	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos l	
En milliers de dollars (non audité)	**30 avril 2023**	31 janvier 2023	30 avril 2022	**30 avril 2023**	30 avril 2022
Capitaux propres	**2 845 993**	**$** 2 808 932	$ 2 689 345	$ **2 845 993**	**$** 2 689 345
Moins :					
Actions privilégiées	**(122 071)**	(122 071)	(122 071)	**(122 071)**	(122 071)
Billets avec remboursement de capital à recours limité	**(123 516)**	(123 282)	(121 581)	**(123 516)**	(121 581)
Réserve de couverture de flux de trésorerie [(1)]	**(32 591)**	(33 323)	(27 621)	**(32 591)**	(27 621)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**2 567 815**	**$** 2 530 256	$ 2 418 072	$ **2 567 815**	**$** 2 418 072
Incidence des soldes moyens à la fin du mois [(2)]	**(24 981)**	(11 057)	(26 717)	**(36 994)**	(34 839)
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	**2 542 834**	**$** 2 519 199	$ 2 391 355	$ **2 530 821**	**$** 2 383 233

(1) La réserve de couverture de flux de trésorerie est présentée au poste Cumul des autres éléments du résultat global.

(2) Fondée sur les soldes à la fin du mois pour la période.

Résultats consolidés

Performance financière pour le trimestre clos le 30 avril 2023

Le résultat net s'est établi à 49,3 millions $, et le résultat dilué par action, à 1,11 $, pour le deuxième trimestre 2023, comparativement à un résultat net de 59,5 millions $ et un résultat dilué par action de 1,34 $ pour le deuxième trimestre 2022. Le résultat net ajusté s'est établi à 51,7 millions $ et le résultat dilué par action ajusté, à 1,16 $, pour le deuxième trimestre 2023, par rapport à un résultat net ajusté de 61,6 millions $ et un résultat dilué par action ajusté de 1,39 $ pour le deuxième trimestre 2022.

Revenu total

Le revenu total s'est établi à 257,2 millions $ pour le deuxième trimestre 2023, en baisse de 1 % comparativement à un revenu total de 259,6 millions $ pour le deuxième trimestre 2022.

Le *revenu net d'intérêt* a augmenté de 4,1 millions $, ou 2 %, pour s'établir à 184,2 millions $ pour le deuxième trimestre 2023, comparativement à un revenu net d'intérêt de 180,1 millions $ pour le deuxième trimestre 2022. L'augmentation découle principalement de la hausse du revenu d'intérêt tiré des prêts commerciaux, contrebalancée en partie par l'augmentation des coûts de financement et une réduction des pénalités de remboursement anticipé des prêts hypothécaires. La marge nette d'intérêt s'est fixée à 1,80 % pour le deuxième trimestre 2023, une diminution de 7 points de base par rapport à celle du deuxième trimestre 2022, ce qui s'explique principalement par une augmentation des coûts de financement, par les délais de retarification des prêts et par la réduction des pénalités de remboursement anticipé des prêts hypothécaires compte tenu du contexte de hausse des taux d'intérêt, le tout en partie contrebalancé par les modifications favorables apportées à la composition de nos activités.

Les *autres revenus* ont diminué de 6,5 millions $, ou 8 %, pour s'établir à 73,0 millions $ pour le deuxième trimestre 2023, par rapport aux autres revenus de 79,5 millions $ pour le deuxième trimestre 2022. La conjoncture de marché défavorable a eu une incidence sur les revenus tirés des marchés financiers au deuxième trimestre 2023, y compris les frais et commissions de courtage en valeurs mobilières, les revenus tirés des fonds communs de placement et les revenus tirés des instruments financiers.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 16,2 millions $ pour le deuxième trimestre

2023, en comparaison de 13,0 millions $ pour le deuxième trimestre 2022, une hausse de 3,2 millions $ attribuable à l'augmentation des provisions sur les prêts dépréciés, laquelle s'explique par la migration entre les différents stades, contrebalancée en partie par la baisse des provisions sur les prêts productifs. Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens était de 18 points de base pour le trimestre, contre 15 points de base pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Voir la rubrique « Gestion des risques » aux pages 16 à 18 du rapport de gestion de la Banque pour le deuxième trimestre 2023 et la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour en savoir plus sur les provisions pour pertes sur créances et les corrections de valeur pour pertes sur créances.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 182,5 millions $ pour le deuxième trimestre 2023, une hausse de 10,4 millions $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2022. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 9,9 millions $, ou 6 %, par rapport à ceux de 179,3 millions $ pour le deuxième trimestre 2023 pour s'établir à 169,4 millions $ pour le deuxième trimestre 2022.

Les *salaires et avantages du personnel* se sont établis à 100,7 millions $ pour le deuxième trimestre 2023, une hausse de 2,0 millions $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2022. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation des salaires et à l'acquisition de talents dans le but d'investir dans les priorités stratégiques, d'améliorer l'expérience client et de soutenir la croissance. Elle a été contrebalancée en partie par une baisse de la rémunération liée à la performance.

Les *frais d'occupation de locaux et technologie* se sont élevés à 48,6 millions $ pour le deuxième trimestre 2023, une augmentation de 4,9 millions $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2022. L'augmentation d'un exercice à l'autre est essentiellement attribuable à la hausse des frais de technologie, alors que la Banque investit dans son infrastructure et ses priorités stratégiques, ainsi qu'à un accroissement des charges d'amortissement imputable aux nouveaux projets.

Les *autres frais autres que d'intérêt* se sont élevés à 33,2 millions $ pour le deuxième trimestre 2023, une hausse de 3,3 millions $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2022 attribuable surtout à une augmentation des frais de publicité, de développement des affaires et de déplacement, ainsi qu'à une hausse des honoraires professionnels et de services-conseils aux fins de la mise en œuvre des initiatives stratégiques.

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 71,0 % pour le deuxième trimestre 2023, en regard de 66,3 % pour le deuxième trimestre 2022. Le ratio d'efficacité ajusté a été de 69,7 % pour le deuxième trimestre 2023, en regard de 65,2 % pour le deuxième trimestre 2022, ce qui s'explique surtout par les pressions exercées sur les revenus et les investissements dans les priorités stratégiques, comme il a été mentionné précédemment. Les mêmes éléments ont également contribué au levier d'exploitation négatif d'un exercice à l'autre.

Impôts sur le résultat

Pour le deuxième trimestre 2023, les impôts sur le résultat se sont élevés à 9,2 millions $, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 15,8 %. Pour le deuxième trimestre 2022, la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 14,9 millions $ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 20,1 %. Pour les deux trimestres, le taux d'imposition effectif inférieur au taux prévu par la loi est attribuable à l'imposition réduite du résultat des établissements à l'étranger et des retombées positives des placements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables.

Situation financière

Au 30 avril 2023, l'actif total se chiffrait à 50,7 milliards $, un niveau inchangé par rapport à celui de 50,7 milliards $ au 31 octobre 2022.

Actifs liquides

Au 30 avril 2023, les actifs liquides totalisaient 11,5 milliards $, une baisse de 0,3 milliard $ par rapport à 11,8 milliards $ au 31 octobre 2022.

La Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses actifs liquides. Les sources de financement de la Banque demeurent bien diversifiées et suffisantes pour répondre à ses besoins de liquidités. Les actifs liquides représentaient 23 % de l'actif total au 30 avril 2023, un niveau comparable à celui au 31 octobre 2022.

Prêts

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des corrections de valeur, s'établissaient à 37,7 milliards $ au 30 avril 2023, une hausse de 0,3 milliard $ depuis le 31 octobre 2022. Au cours du premier semestre 2023, la croissance des prêts commerciaux et des prêts hypothécaires résidentiels a été contrebalancée en partie par une diminution des prêts personnels. Les prêts commerciaux et acceptations totalisaient 18,6 milliards $ au 30 avril 2023, une augmentation de 0,4 milliard $, ou 2 %, depuis le 31 octobre 2022. L'augmentation s'explique essentiellement par la croissance nette du financement d'inventaires et des prêts immobiliers. Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 16,4 milliards $ au 30 avril 2023, une augmentation de 0,2 milliard $, ou 1 %, en comparaison de ceux

au 31 octobre 2022. Les prêts personnels s'établissaient à 2,9 milliards $ au 30 avril 2023, une diminution de 0,4 milliard $ par rapport à ceux au 31 octobre 2022 attribuable surtout au recul du portefeuille de prêts à l'investissement qui découlait de la conjoncture de marché volatile.

Dépôts

Compte tenu de l'incertitude macroéconomique, la Banque a maintenu avec prudence des liquidités plus élevées au cours des derniers trimestres. Au premier trimestre, la Banque avait enregistré une augmentation importante, de 1,4 milliard $, des dépôts de particuliers obtenus par l'entremise de partenariats et des dépôts à terme de particuliers. En outre, comme il est précisé ci-après, au deuxième trimestre, elle a émis une dette à coût avantageux supplémentaire à long terme de 0,8 milliard $ liée aux activités de titrisation. En somme, la Banque a pris des mesures tout au long du deuxième trimestre pour réduire les dépôts à court terme plus coûteux, y compris les dépôts de particuliers obtenus par l'entremise de conseillers et de courtiers, ce qui a entraîné une diminution de 0,6 milliard $ du total des dépôts, qui s'établissait à 26,5 milliards $ au 30 avril 2023, comparativement à 27,1 milliards $ au 31 octobre 2022. Il est à noter que les dépôts de particuliers obtenus par le canal de détail ont augmenté de 0,4 milliard $, ou 5 %, comparativement au 31 octobre 2022.

Les dépôts de particuliers représentaient 83 % du total des dépôts au 30 avril 2023, contre 82 % au 31 octobre 2022, et ont contribué à la saine position de la Banque en matière de liquidités.

Dette liée aux activités de titrisation

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,5 milliard $, ou 4 %, par rapport à celle au 31 octobre 2022, et s'établissait à 12,6 milliards $ au 30 avril 2023. Comme il est précisé à la rubrique « Dépôts » ci-dessus, tout au long du deuxième trimestre, la Banque a pris des mesures pour optimiser sa structure de financement et a émis une dette à coût avantageux de 0,8 milliard $ liée aux activités de titrisation.

Capitaux propres et fonds propres réglementaires

Les capitaux propres s'élevaient à 2,8 milliards $ au 30 avril 2023, en hausse de 64,9 millions $ comparativement aux capitaux propres au 31 octobre 2022. Depuis le 31 octobre 2022, les résultats non distribués ont augmenté de 51,9 millions $ du fait essentiellement de la contribution à hauteur de 101,2 millions $ du résultat net, contrebalancée en partie par les dividendes. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique « Gestion des fonds propres » du rapport de gestion de la Banque et l'état de la variation des capitaux propres consolidé pour la période close le 30 avril 2023.

La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'établissait à 59,06 $ au 30 avril 2023, comparativement à 58,02 $ au 31 octobre 2022.

Au deuxième trimestre 2023, les modifications apportées par le BSIF aux normes de fonds propres, aux exigences de levier, aux normes de liquidité et aux exigences connexes en matière de communication de renseignements qui intègrent les réformes bancaires définitives de Bâle III et d'autres ajustements tout en tenant compte du contexte des institutions de dépôt fédérales sont entrées en vigueur. La version révisée des règles publiées concerne les lignes directrices et les normes de fonds propres et de liquidité des petites et moyennes institutions de dépôt (PMB), de même que les obligations d'information distinctes au titre du troisième pilier applicables aux banques d'importance systémique intérieure (BISi) et aux PMB. Les nouvelles exigences réglementaires n'ont pas eu d'incidence importante sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ou le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 30 avril 2023. Voir la rubrique « Nouveautés en matière de fonds propres réglementaires » à la page 14 du rapport de gestion de la Banque pour le deuxième trimestre de 2023 pour de plus amples informations.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 9,3 % au 30 avril 2023, une augmentation de 20 points de base par rapport à celui au 31 octobre 2022, et était supérieur à l'exigence réglementaire minimale et au niveau cible fixé par la direction de la Banque. La Banque gère de façon dynamique son niveau de fonds propres, de sorte que le ratio CET1 a progressé depuis le début de l'exercice en raison des fonds propres générés en interne. La Banque a respecté les exigences en matière de fonds propres et de levier du BSIF tout au long du trimestre.

Le 31 mai 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,47 $ par action ordinaire payable le 1er août 2023 aux actionnaires inscrits en date du 4 juillet 2023. Ce dividende trimestriel a augmenté de 2 % par rapport au dividende déclaré au trimestre précédent et de 4 % en regard de celui déclaré à l'exercice précédent. Le conseil a également déterminé que les actions ordinaires attribuées dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de la Banque seront émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada et, le cas échéant, ses filiales (collectivement, la « Banque ») peuvent formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions d'exonération et aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Les énoncés prospectifs incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique et des conditions du marché dans les économies canadienne, américaine, européenne et mondiale; au

contexte de réglementation dans lequel la Banque exerce ses activités; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de financement; les énoncés présentés aux rubriques « Perspectives » et « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2022 de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 (le « rapport annuel 2022 »), qui comprend le présent rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs formulés ou intégrés par renvoi dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre la situation financière et les résultats des activités de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que la Banque pose des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; et les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayent ces énoncés prospectifs sont décrites dans le rapport annuel 2022 à la rubrique « Perspectives » et sont intégrées par renvoi aux présentes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, les risques liés à ce qui suit : le crédit; le marché; la liquidité et le financement; l'assurance; l'exploitation; la conformité à la réglementation (qui pourrait conduire la Banque à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes); la stratégie; la réputation; le contexte juridique et réglementaire; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les événements et incertitudes géopolitiques; les sanctions gouvernementales; les conflits, la guerre ou le terrorisme; d'autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2022 de la Banque, qui portent notamment sur les incidences continues et potentielles de la COVID-19 sur les activités, la situation financière et les perspectives de la Banque; la conjoncture économique canadienne et mondiale (y compris le risque de hausse de l'inflation et des taux d'intérêt); les questions géopolitiques; le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence et la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; la conjoncture économique aux États-Unis et au Canada; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); le remplacement des taux interbancaires offerts; les variations des taux de change et d'intérêt; les méthodes et estimations comptables et les nouveautés en matière de comptabilité; la conformité aux lois et à la réglementation et les changements à cet égard; les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; la modernisation des systèmes de paiement canadiens; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; l'assurance; la continuité des affaires; l'infrastructure commerciale; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; l'émergence de variants de la COVID-19; le risque social et environnemental, y compris les changements climatiques; la capacité de la Banque à gérer, à évaluer ou à modéliser le risque opérationnel, le risque lié à la réglementation, le risque juridique, le risque stratégique et le risque lié à la réputation, qui sont tous décrits plus amplement à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » qui commence à la page 50 du rapport annuel 2022 qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2022, lesquelles informations sont intégrées par renvoi au présent document. Enfin, la Banque prévient le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels ou potentiels susmentionnés.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document ou qui y est intégré par renvoi représente l'opinion de la direction de la Banque uniquement à la date à laquelle il a été ou est formulé, et est communiqué afin d'aider les investisseurs, les analystes financiers et les autres parties prenantes à comprendre certains éléments clés de la situation financière, des objectifs, des priorités stratégiques, des attentes et des plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit les exercer ainsi que de sa performance financière escomptée, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où les lois ou la réglementation en matière de valeurs mobilières l'exigent. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Le présent communiqué peut être consulté sur le site Web de la Banque à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Salle de presse, et le rapport aux actionnaires, la présentation aux investisseurs et les informations additionnelles de la Banque, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Conférence téléphonique

La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h (HE) le 1er juin 2023. Le numéro de téléphone sans frais 1 888 664-6392, code 81520025, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 1er juin 2023, à compter de 12 h (HE), jusqu'à 12 h (HE) le 1er juillet 2023, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

À propos de la Banque Laurentienne du Canada

À la Banque Laurentienne, nous croyons que nous pouvons changer l'expérience bancaire pour le mieux. En voyant au-delà des chiffres.

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne aide les familles, les entreprises et les collectivités à prospérer. Aujourd'hui, nous comptons près de 3 000 employés qui travaillent ensemble, comme une seule équipe, pour offrir une vaste gamme de services financiers et de solutions axée sur le conseil à nos clients partout au Canada et aux États-Unis. Nous protégeons, gérons et faisons croître un actif au bilan de 50,7 milliards $, de même que des actifs administrés de 27,7 milliards $.

Nous obtenons des résultats en plaçant nos clients au premier plan, en faisant le meilleur choix, en agissant avec courage et en croyant que chacun a sa place.

SOURCE Banque Laurentienne du Canada

Pour plus d'informations: Renseignements : Relations avec les investisseurs, Andrew Chornenky, Vice-président, Relations avec les investisseurs, Cellulaire : 416 846-4845, andrew.chornenky@blcgf.ca; Relations avec les médias, Merick Séguin, Conseiller principal, Relations avec les médias, Cellulaire : 438 889-3220, merick.seguin@banquelaurentienne.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2023-06-01-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-declare-ses-resultats-pour-le-deuxieme-trimestre-2023